

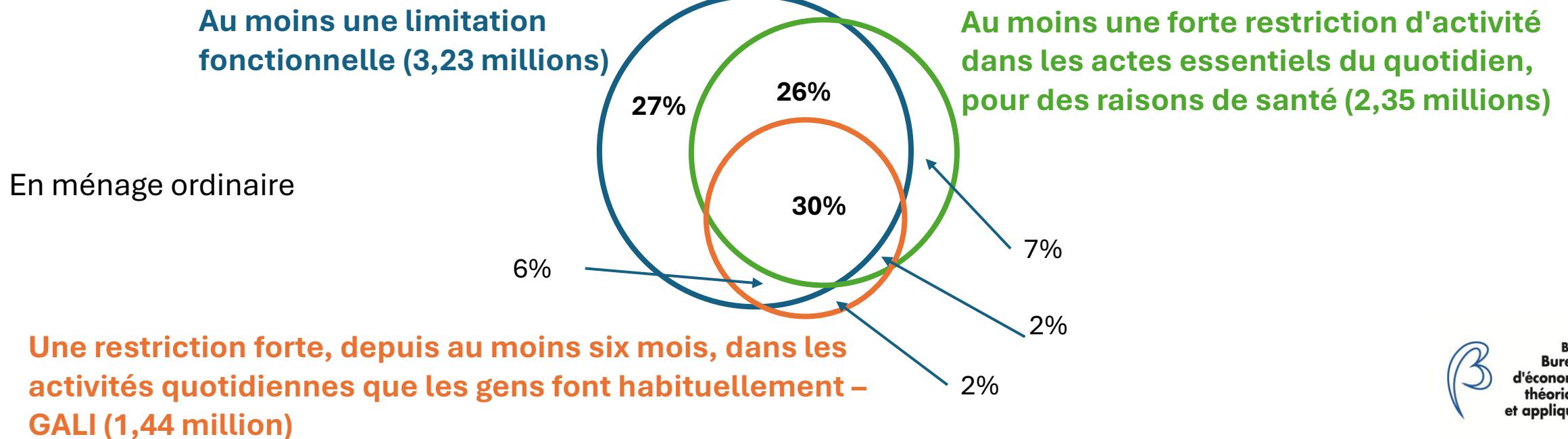
Etat des lieux

Quelques ordres de grandeurs

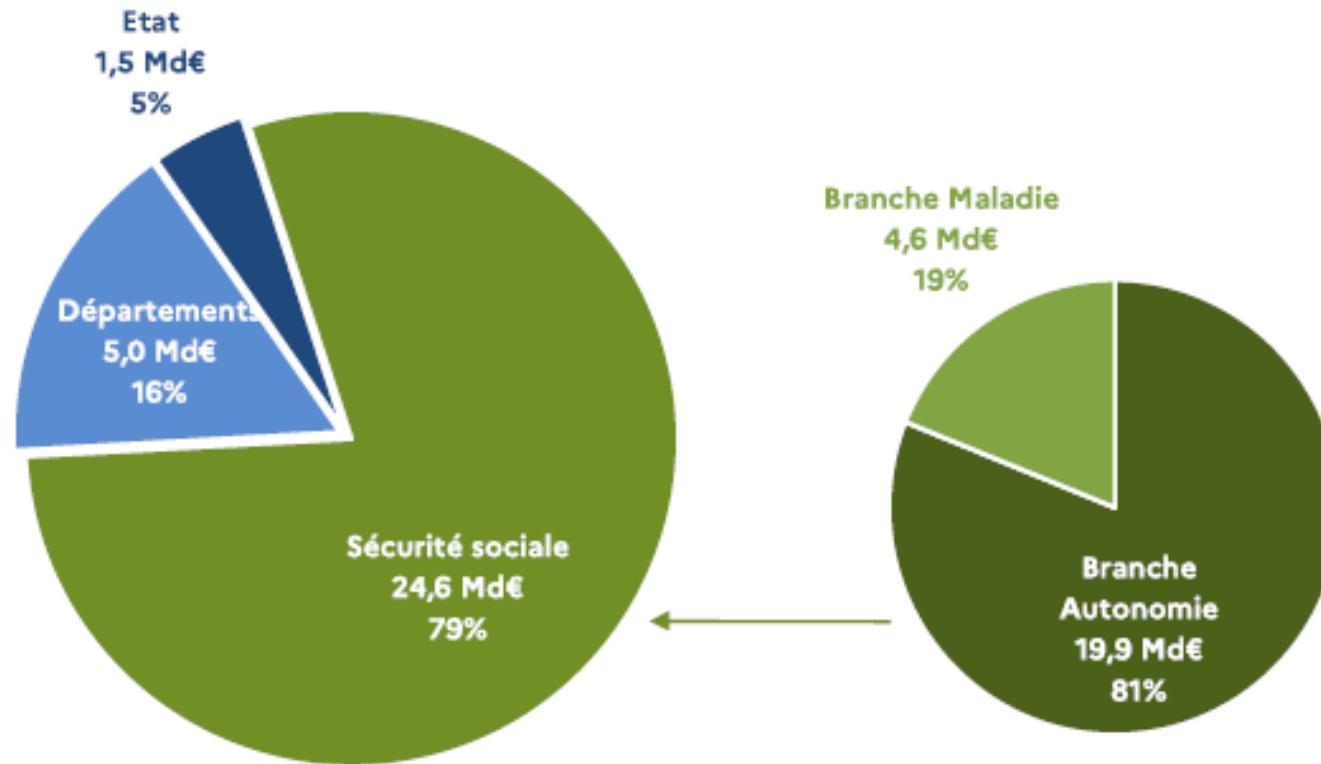
- Dépenses en faveur des personnes confrontées à la perte d'autonomie [source PLFSS 2026]
 - 31 milliards d'euros tous financeurs publics confondus (Sécurité sociale, Conseils départementaux, Etat central)
 - +11 milliards d'euros versés par les personnes elles-mêmes (et leur entourage)
- Comparé au système de retraite → environ 10 fois moins
 - Coût : 30-40 milliards contre 350 milliards
 - Nombre de personnes « couvertes » : 1,3 millions contre 15 millions

Une notion complexe

- Situations de vie considérées **par le législateur** comme ouvrant droit à la solidarité collective
- Définition **épidémiologique** sur la base des restrictions pour réaliser les activités de la vie quotidienne (manger, se laver, se déplacer...)



Le financement public de la dépendance (2024)



Source : PLFSS 2026, Annexe 7.

Organisme producteur : DSS/SD6/6C.

Le maquis du financement de la dépendance

|| Tableau 11 • Dépenses de soutien à l'autonomie des personnes âgées

Dépenses en faveur des personnes âgées confrontées à la perte d'autonomie	Montants 2024 (Md €)	Part, en %
Sécurité sociale	24,6	79%
Branche autonomie - CNSA	19,9	64%
ONDAM médico-social - personnes âgées	15,5	50%
Plan d'aide à la modernisation des établissements et à l'investissement	0,3	1%
Concours aux départements - APA	3,1	10%
Autres concours	0,8	3%
MAIA	0,1	0%
Dépenses d'animation, prévention et études et autres actions	0,2	1%
Branche maladie - CNAM	4,6	15%
Unités de soins de longue durée (USLD)	1,4	4%
Dépenses de soins de ville en direction de personnes âgées dépendantes à domicile	3,1	10%
Fonds d'intervention régional (consultations mémoire, équipes mobiles gériatrie)	0,2	1%
Départements	5,0	16%
Allocation personnalisée pour l'autonomie (APA, à domicile et en établissements) nette des transferts de la CNSA	4,0	13%
Frais de séjour en établissement pour personnes âgées (hors APA, dont aide sociale à l'hébergement)	1,0	3%
Etat	1,5	5%
Crédit d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile dans le cadre de l'APA	0,5	2%
Programme "Handicap et Dépendance"	0,2	1%
Programme "Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi"	0,0	0%
Compensation d'exonérations de cotisations*	0,7	2%
Total Personnes âgées	31,1	100%

Source : PLFSS 2026, Annexe 7.

Organisme producteur : DSS/SD6/6C.

Le maquis du financement de la dépendance

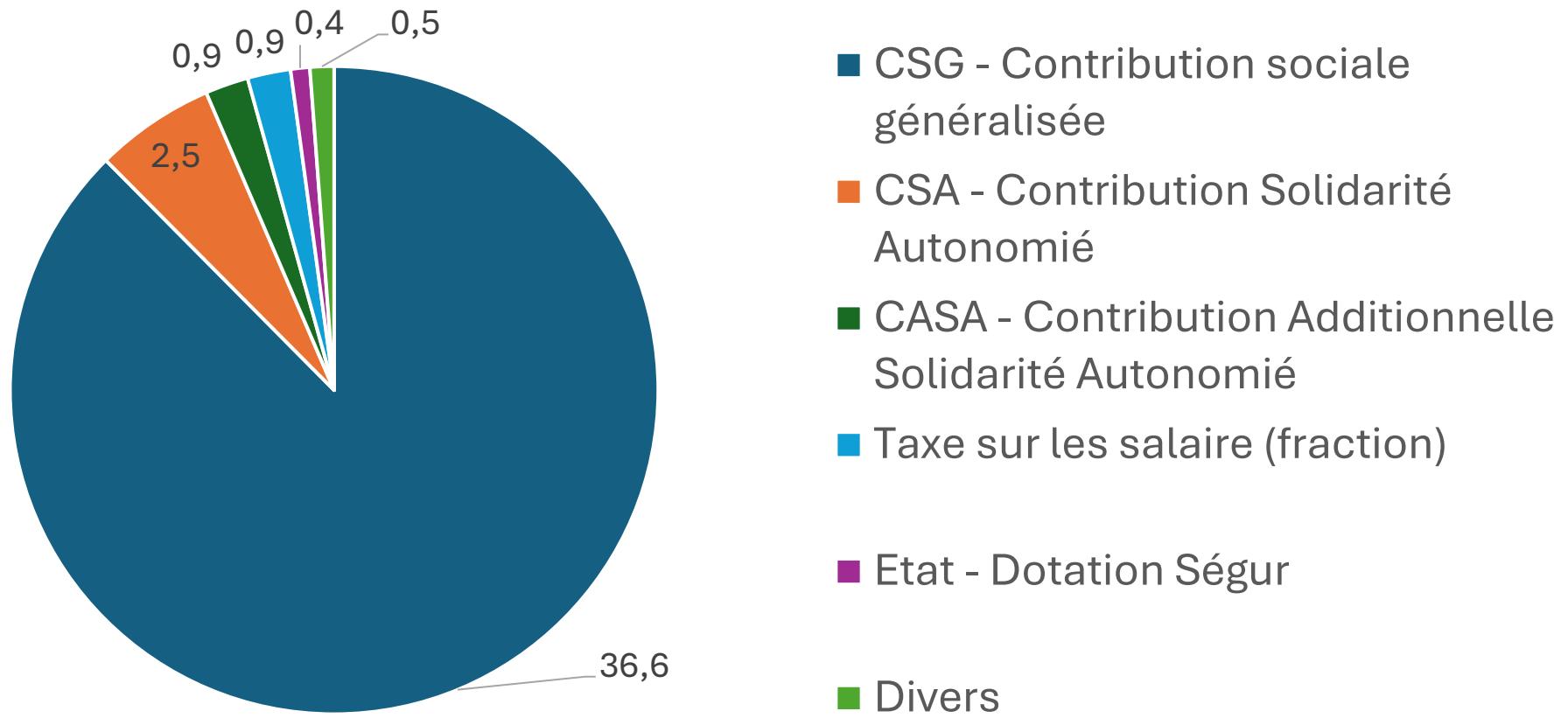
Tableau 11 • Dépenses de soutien à l'autonomie des personnes âgées

Dépenses en faveur des personnes âgées confrontées à la perte d'autonomie		Montants 2024 (Md €)	Part, en %
Sécurité sociale		24,6	79%
Branche autonomie - CNSA		19,9	64%
ONDAM médico-social - personnes âgées		15,5	50%
Plan d'aide à la modernisation des établissements et à l'investissement		0,3	1%
Concours aux départements - APA		3,1	10%
Autres concours		0,8	3%
MAIA		0,1	0%
Dépenses d'animation, prévention et études et autres actions		0,2	1%
Branche maladie - CNAM		4,6	15%
Unités de soins de longue durée (USLD)		1,4	4%
Dépenses de soins de ville en direction de personnes âgées dépendantes à domicile		3,1	10%
Fonds d'intervention régional (consultations mémoire, équipes mobiles gériatrie)		0,2	1%
Départements		5,0	16%
Allocation personnalisée pour l'autonomie (APA, à domicile et en établissements) nette des transferts de la CNSA		4,0	13%
Frais de séjour en établissement pour personnes âgées (hors APA, dont aide sociale à l'hébergement)		1,0	3%
Etat		1,5	5%
Crédit d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile dans le cadre de l'APA		0,5	2%
Programme "Handicap et Dépendance"		0,2	1%
Programme "Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi"		0,0	0%
Compensation d'exonérations de cotisations*		0,7	2%
Total Personnes âgées		31,1	100%

Source : PLFSS 2026, Annexe 7.

Organisme producteur : DSS/SD6/6C.

Les sources de financement de la Branche Autonomie en 2025 (en Md€)



Source : CNSA

Perspectives

Anticiper les dépenses pour demain

Nombre de personnes âgées



Proportion de personnes
dépendantes



Coût moyen de l'aide
pour une personne

Anticiper les dépenses pour demain

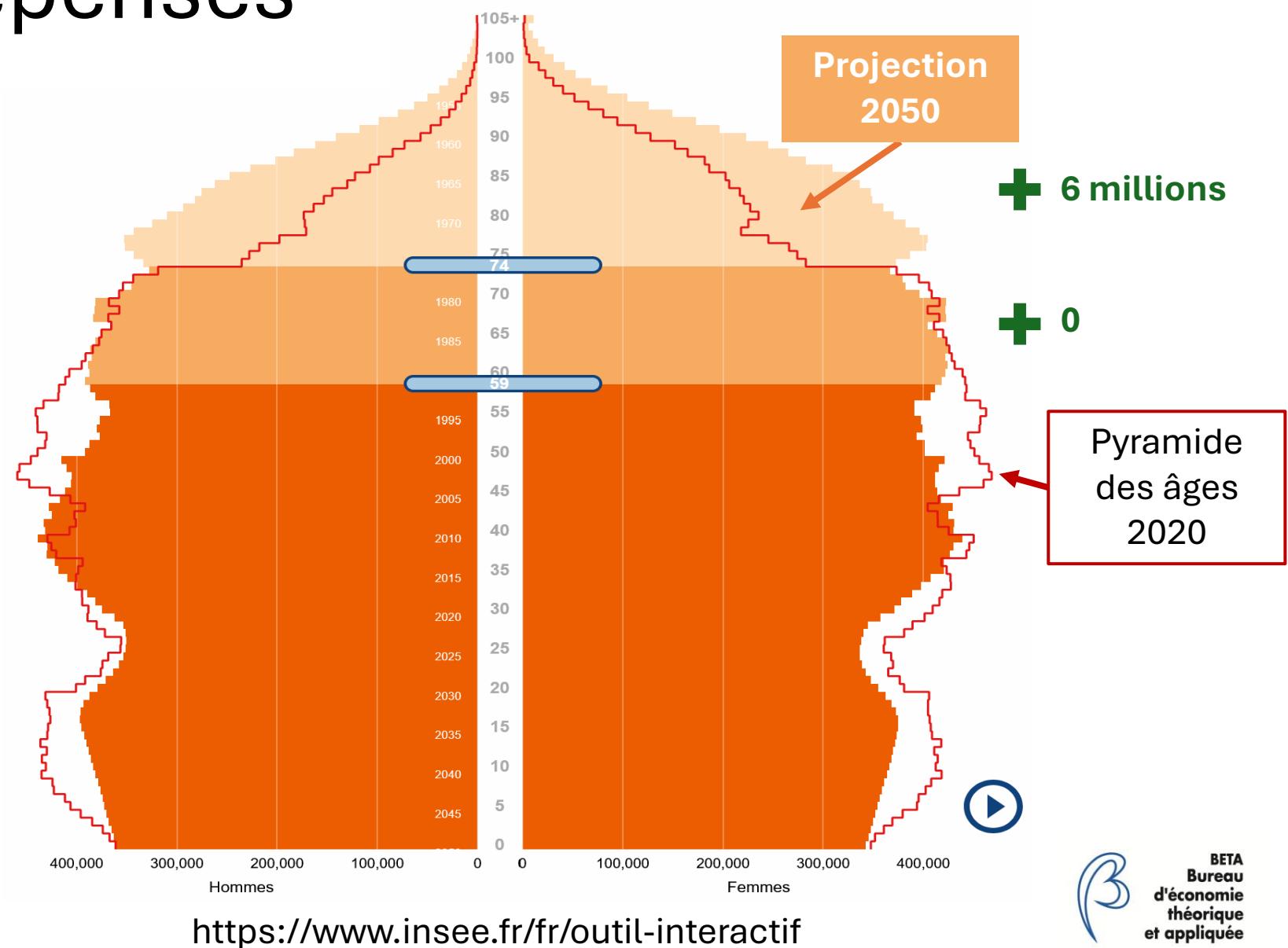
Nombre de personnes âgées



Proportion de personnes dépendantes



Coût moyen de l'aide pour une personne



Anticiper les dépenses pour demain

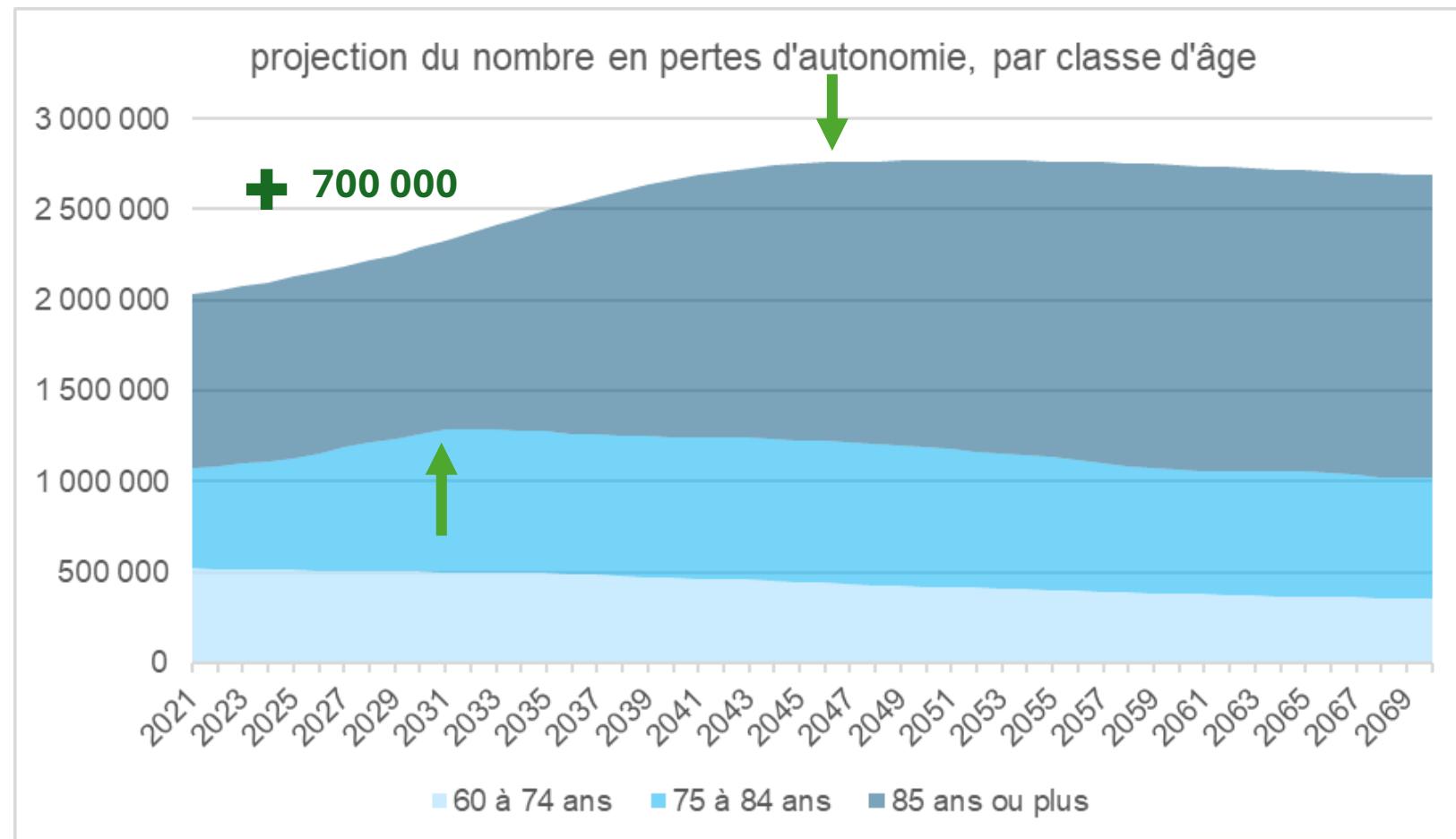
Nombre de personnes âgées



Proportion de personnes dépendantes



Coût moyen de l'aide pour une personne



Sources : Insee, projections Omphale 2022 ; Drees, enquêtes EHPA 2019, BADIANE 2019 et 2021, Autonomie-Ménages 2022 et VQS 2021

Anticiper les dépenses pour demain

Nombre de personnes âgées

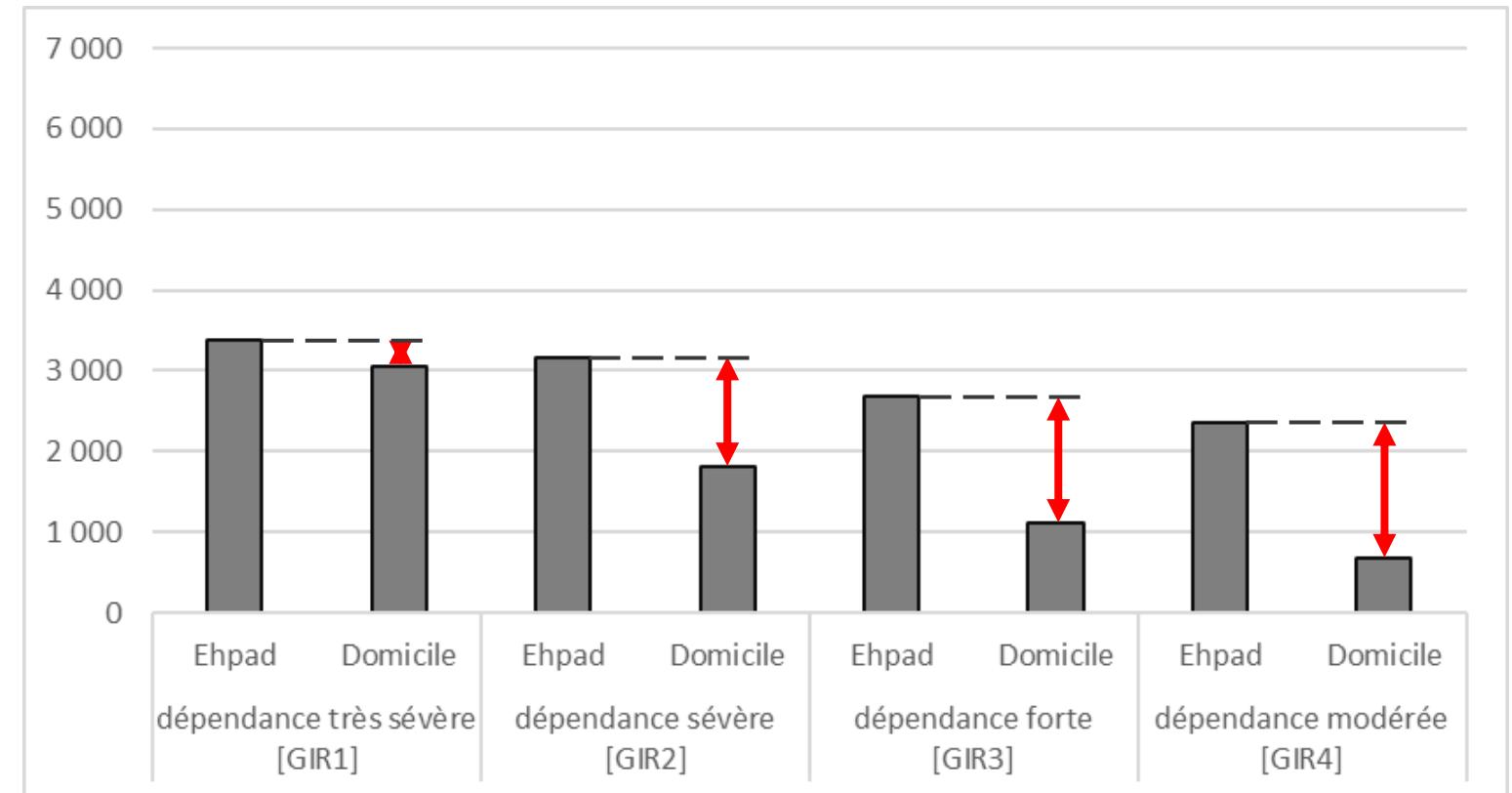


Proportion de personnes dépendantes



Coût moyen de l'aide pour une personne

Coût mensuel moyen des aides à l'autonomie pour une personne, selon le lieu de vie et le degré de perte de dépendance



Source : Secrétariat du Haut conseil de l'âge 2018

Anticiper les dépenses pour demain

Nombre de personnes âgées



Proportion de personnes dépendantes

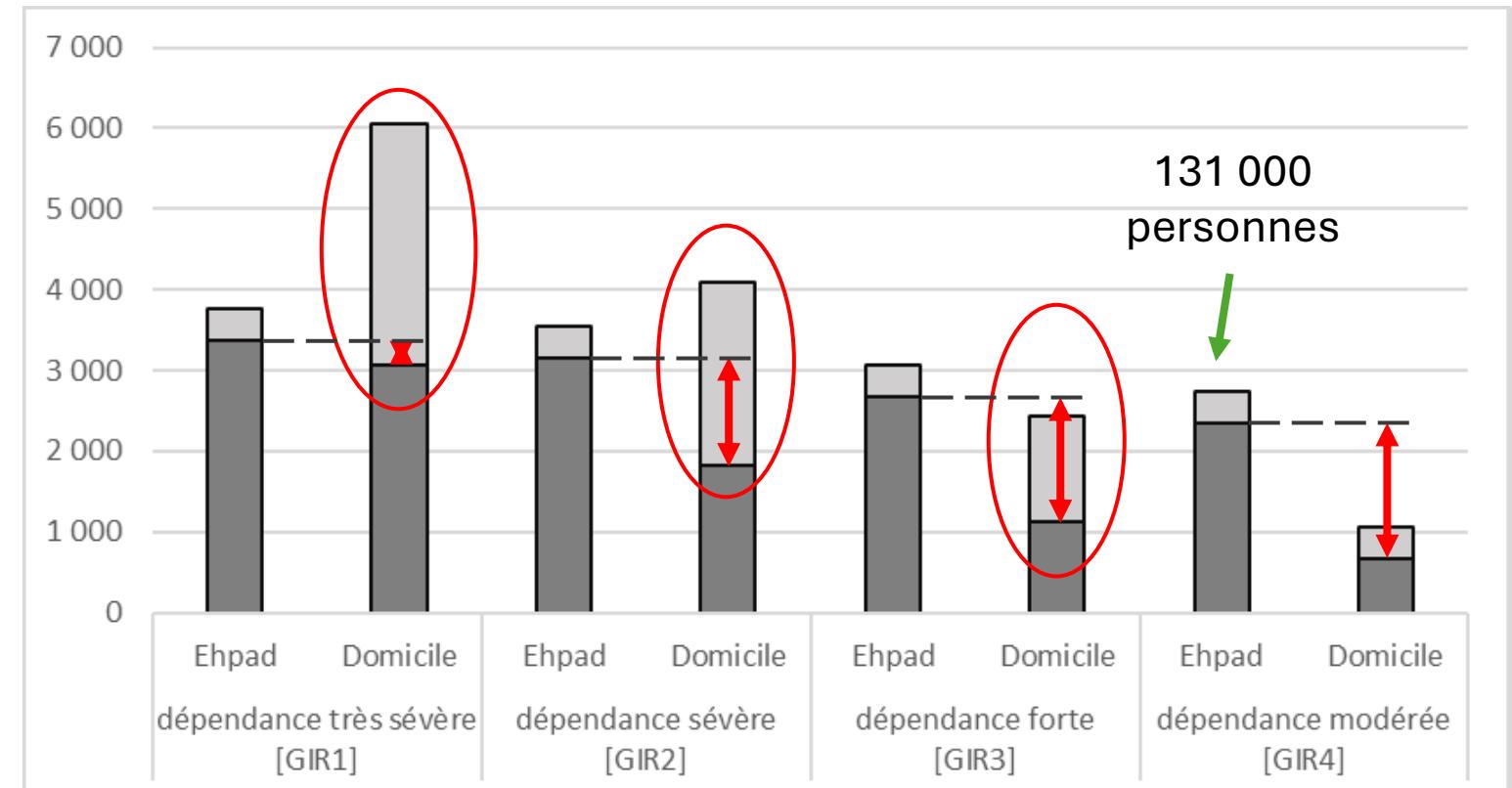


Coût moyen de l'aide pour une personne

■ Sans valorisation de l'aide informelle

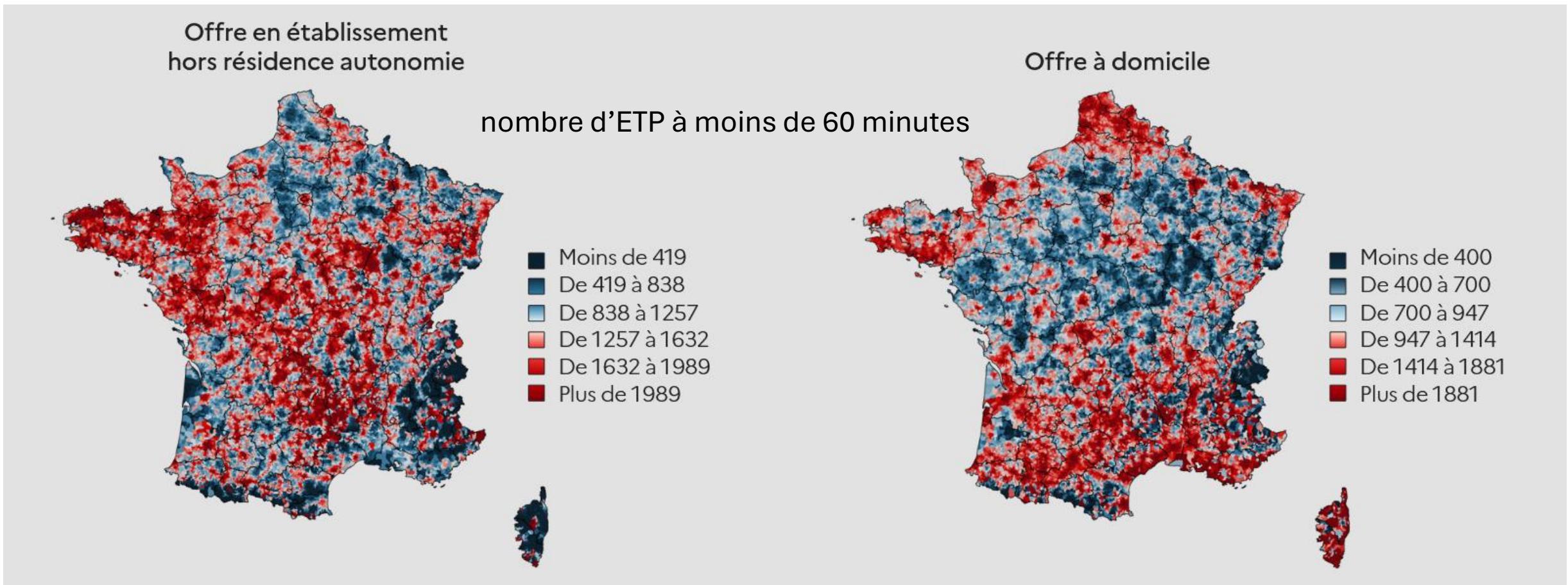
■ avec valorisation haute de l'aide informelle

Coût mensuel moyen des aides à l'autonomie pour une personne, selon le lieu de vie et le degré de perte de dépendance



Source : Secrétariat du Haut conseil de l'âge 2018

Des différences géographiques fortes



Sources > Insee, DADS 2019 ; DGE, NOVA 2019 ; ATIH, tableau de bord 2020 ; CNAMTS, SNDS 2019 ; DREES, SAE 2019, Finess 2019, EHPA 2019, Badiane 2019.
> Études et Résultats n° 1279 © DREES

Anticiper les dépenses pour demain

Nombre de personnes âgées



Proportion de personnes dépendantes



Coût moyen de l'aide pour une personne

Pour maintenir la même répartition entre domicile et institution en fonction du degré de dépendance : +10 000 places/an

Politique de virage domiciliaire annoncée : pas plus de 2 000/an

Réalité entre 2019 et 2025 : à peine plus de 1 000/an



Les personnes vivant à domicile vont être en moyenne plus dépendantes qu'avant.

Anticiper les dépenses pour demain

Nombre de personnes âgées



Proportion de personnes dépendantes



Coût moyen de l'aide pour une personne

Nombre de places à créer entre 2020 et 2050 pour maintenir la même répartition entre domicile et institution en fonction du degré de dépendance : 10 000/an

Politique de virage domiciliaire annoncée : pas plus de 2 000/an

Réalité entre 2019 et 2025 : à peine plus de 1 000/ ans



Les personnes vivant à domicile vont être en moyenne plus dépendantes qu'avant.

Les personnes vivant en EHPAD vont être en moyenne plus dépendantes qu'avant.